

VILLE du FOUSSERET
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 MAI 2018

PROCES VERBAL

Nombre de Conseillers L'an deux mille dix-huit, le deux mai, à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le dix-sept avril, s'est réuni dans la petite salle du Picon, sous la présidence de Monsieur Pierre LAGARRIGUE, Maire du Fousseret.

En exercice : 19

Présents : 15

Procurations : 1

Votants : 16

PRESENTS

M. LAGARRIGUE Pierre - Mme AMIEL France - MM. BAÑULS Cédric - BOST Romain - Mme CAPOUL Sabine - M. DARAN Jacques - Mme DUTREICH Nicole - Mme DROCOURT Angélique - M. FAUR Philippe - Mmes GOUENNOU Stéphanie - GOUNOT Cécile - MM. GRANIER Frédéric - LIGONNIERE Vincent - Mmes MENDONÇA Anny - SENTENAC Danielle.

ABSENTS

M. BOCHEREAU Jean-Marie excusé.

EXCUSES

M. MENIER Richard excusé.

M. PELLETIER Alain ayant donné procuration à Mme AMIEL France.

Mme SCHOCRON Françoise excusée.

ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Mme Nicole DUTREICH est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 11 AVRIL 2018

M. le Maire rend compte à l'assemblée du suivi des dossiers du précédent conseil. Il demande ensuite aux élus s'ils souhaitent formuler des observations sur le compte rendu de la réunion du 11 avril 2018. Dans la négative, M. le Maire propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal.

Le compte rendu de la réunion du 11 avril 2018 est adopté par 13 VOIX POUR 3 abstentions : Mmes GOUNOT - SENTENAC, M. FAUR. (Absents au conseil municipal du 11 avril 2018)

M. le Maire annonce à l'assemblée la suppression du point n° 35 MODIFICATION DES STATUTS DU SIECT. En effet, ces statuts doivent désormais être votés par la communauté de communes, la compétence ayant été transférée à Cœur de Garonne.

2018-33 : ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Le Maire annonce à l'assemblée la non-conformité d'un véhicule utilitaire du service technique, suite à un contrôle technique. Une acquisition doit être envisagée. M. BANULS a procédé à des comparaisons de plusieurs véhicules et motorisations. Il présente au conseil municipal la synthèse de son étude.

Il indique tout d'abord que l'acquisition d'un véhicule demeure intéressante par rapport à une location. Il précise ensuite que la motorisation électrique n'apparaît pas rentable pour les kilométrages parcourus à l'année et que le diesel semble le plus intéressant pour ce type de véhicule. Enfin il indique qu'au vu des équipements le Partner Premium de chez Peugeot à 9 434,36 € HT semble présenter le meilleur rapport qualité-équipement / prix.

PEUGEOT Partner 9434,66 € HT

RENAULT Kangoo 9649,44 € HT

CITROEN Berlingo 8378,63 € HT

C.M. du 02/05/2018

M. le Maire propose d'approuver l'acquisition d'un Peugeot Partner premium standard HDI 75 pour un montant de 9 434,66 € HT auprès de PEUGEOT ROQUES/GARONNE et de demander une subvention auprès du conseil départemental.

DOSSIER ADOPTE A L'UNANIMITE

2018-34 : EXTINCTION DE CREANCES

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que deux créances, jusqu'alors non payées par le débiteur, viennent d'être éteintes du fait d'une décision juridictionnelle apurant le surendettement de ce débiteur. Il s'agit des titres suivants :

Titre N° 2016 - T - 44 - 1	73,18 €
Titre N° 2016 - T - 298 - 1	80,60 €

Ces créances étant éteintes, M. le Maire propose la décharge de la Trésorière du Volvestre pour la somme de de 153,78 €.

DOSSIER ADOPTE A L'UNANIMITE

INFORMATIONS DIVERSES

Travaux : M. le Maire donne les dernières informations des chantiers de rénovation de la mairie et de l'école élémentaire.

Il indique que des insectes xylophages ont été découverts sur des pièces de bois dans des bureaux et au niveau de la charpente nécessitant un traitement par une entreprise spécialisée.

Le devis s'élève à 7200 € HT.

En ce qui concerne la réfection des cours de l'école élémentaire et du CLAE, la société Malet vient de refaire les enrobés. Les marquages des terrains de basket et de handball ainsi que les places de stationnement PMR seront réalisés d'ici la fin mai.

Toilettes publiques : M. le Maire informe l'assemblée de l'avancée du chantier, initié et réalisé par le service technique, de réfection complète des toilettes publiques de la rue Notre Dame. La charpente a été remplacée et l'intérieur (toilettes urinoir, carrelage, faïence, stockage) totalement rénové. L'ouverture est prévue le 4 mai 2018.

Médiathèque : M. le Maire fait part à l'assemblée du recrutement à venir d'un contractuel à la médiathèque, consécutif à la fin de contrat de Mme Véronique PAGAN. De plus, il indique qu'Elisabeth LACAN sera assistée par Amandine DELHOM de manière ponctuelle pour les démarches administratives. Enfin, il dit avoir approuvé l'acquisition d'un copieur couleur afin de doter le service culturel de moyens d'impression pratiques, performants et peu coûteux.

SDIS : M. le Maire a rencontré le directeur départemental du SDIS, le commandant du groupement de Muret et son adjoint et le commandant du centre d'incendie et de secours du Fousseret et son adjoint. Il informe l'assemblée des perspectives pour le futur centre du Fousseret.

Centre de loisirs : Mme Nicole DUTREICH fait part au conseil municipal de la réalisation d'une enquête auprès des familles utilisant les services du centre de loisirs, dans le but de savoir si l'accueil des enfants la dernière semaine du mois d'août serait opportun. Au vu des résultats de ce questionnaire, cet accueil serait utile. Il est donc décidé d'ouvrir un des trois centres de loisirs : soit Le Fousseret, soit Saint Elix le Château, soit Gratens.

MSAP : M. le Maire informe le conseil municipal de l'inauguration de la maison des services au public (MSAP) dans les locaux de La Poste, le lundi 7 mai 2018, à 14h30. Il invite les élus à cette cérémonie.

Chaufferie bois : M. le Maire fait part de l'organisation d'une visite de la chaufferie bois de l'école élémentaire, organisée par le Pays du Sud Toulousain, à destination de maires intéressés par un tel projet. Cette visite aura lieu le 16 mai 2018 à partir de 9h30. Elle débutera par une présentation du projet dans la grande salle du Picon.

Festivités estivales : Les beaux jours arrivant, Mme AMIEL informe l'assemblée des manifestations suivantes :

- le vendredi 13 juillet 2018, en soirée, aura lieu un repas républicain, sous la halle, suivi d'une séance de cinéma en plein air au Picon.
- le vendredi 27 juillet 2018 se tiendra un marché gourmand nocturne. Cette manifestation est portée par la Maison de la Terre, dans le cadre du festival Cœur estival. Un concert de jazz sur le thème des sixties accompagnera le marché en musique.

Voirie : Mme SENTENAC a constaté une déformation de la chaussée due aux racines des arbres bordant la chaussée, chemin de Vignoles. M. DARAN rappelle un trou dans la chaussée au quartier du Morou. M. le Maire transmettra ces demandes d'intervention au service voirie de la communauté de communes.

La séance est levée à 21h45.

NOM - PRENOM	SIGNATURES
M. LAGARRIGUE PIERRE	
MME AMIEL FRANCE	
M. BAÑULS CEDRIC	
M. BOCHEREAU JEAN-MARIE	ABSENT EXCUSE
M. BOST ROMAIN	
MME CAPOUL SABINE	
M. DARAN JACQUES	
MME DROCOURT ANGELIQUE	
MME DUTREICH NICOLE	
M. FAUR PHILIPPE	
MME GOUENNOU STEPHANIE	
MME GOUNOT CECILE	
M. GRANIER FREDERIC	
M. LIGONNIERE VINCENT	
MME MENDONÇA ANNY	
M. MENIER RICHARD	ABSENT EXCUSE
M. PELLETIER ALAIN	ABSENT EXCUSE PROCURATION A MME AMIEL
MME SCHOCRON FRANÇOISE	ABSENTE EXCUSEE
MME SENTENAC DANIELLE	